



## Commission Régionale Féminine

### SAISON 2021 / 2022

### PROCÈS-VERBAL N°14

---

#### Réunion restreinte du : mardi 02 novembre 2021

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### CHAMPIONNAT

##### Régional 1

##### **23385222 GPSO ISSY 92 2 / RUEIL MAILMAISON FC 1 du 06/11/2021**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de GPSO ISSY 92 pour avancer le coup d'envoi du match à 15h00,

Pris connaissance du refus de RUEIL MALMAISON FC qui propose de jouer à 15h30,

Considérant que la demande de modification horaire du GPSO ISSY 92 est formulée dans les délais et se situe dans la plage horaire autorisée (14h30 – 18h00),

Par ces motifs,

Fixe le coup d'envoi du match à 15h00 et précise que celui-ci pourra être décalé à 15h30 sous réserve de l'accord des 2 clubs qui doit par parvenir au plus tard le vendredi 05/11/2021 – 12h00.

#### Seniors Fém. - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

##### **1<sup>er</sup> Rappel**

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

Régional 2 - 23384769 MONTIGNY LE BRETONNEUX AS 1 / PARIS FC 2 du 23/10/2021

La Commission demande à l'arbitre officiel du match un rapport précisant le résultat du match.